

# RÉGIME DE RETRAITE DU PERSONNEL PROFESSIONNEL DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

## MIEUX COMPRENDRE LE RRPEPUL

**Martin Latulippe**

**Directeur du Bureau de la retraite**

**Avril et Mai 2014**



**BUREAU  
DE LA RETRAITE**  
de l'Université Laval

# Ordre du jour

1. Les prestations du RRPePUL
2. Le financement du RRPePUL
3. Les enjeux des régimes de retraite
4. Les enjeux du RRPePUL
5. Période de questions

# 1. Les prestations du RRPePUL

# Principales caractéristiques du RRPePUL

- Rente de base
- Subvention pour retraite anticipée
- Indexation de la rente
- Prestation au décès après retraite
- Prestation de départ avant la retraite
- Volet flexible

Prestation de base

Prestations  
accessoires

# Rente de base

$$2\% \times \text{Années de participation} \times \text{Salaire}$$

## Particularités du RRPePUL

- Pas de coordination avec les régimes publics (RRQ, PSV)
- Salaire « indexé »
  - 3 meilleures années (pas nécessairement les dernières)
  - majoration des salaires reçus depuis 1986 selon l'augmentation des salaires au Canada
  - le salaire comprend certaines primes (éléments de rémunération à caractère stable)
- Pas de maximum au nombre d'années de participation

## Rente de base ...suite

### Effet de l'indexation des salaires

- Les salaires majorés sont supérieurs au salaire de fin de carrière
- La rente est donc basée sur un salaire supérieur au salaire cotisé

### Exemple d'indexation

Salaire de l'année	Indexation des salaires si retraite en		
	2014	2015	2016
1987	99,0 %	102,0 %	105,0 %
1995	48,5 %	50,7 %	53,0 %
2002	32,4 %	34,4 %	36,4 %
2007	18,6 %	20,4 %	22,2 %
2012	3,4 %	5,0 %	6,5 %

## Rente de base ...suite

- Effet de l'indexation des salaires

... un cas typique... Retraite en 2014

3 meilleurs salaires

Salaire avant la retraite :	81 000 \$
Salaire indexé de 2007 :	86 200 \$
Salaire indexé de 2008 :	85 400 \$
Salaire indexé de 2009 :	<u>85 100 \$</u>
Moyenne 3 ans :	85 567 \$

- la rente sera établie avec un salaire de 85 567 \$ et non 81 000 \$
- en 2013, plus de 75 % des nouvelles retraites sont basées sur un salaire plus élevé que le salaire avant la retraite

# Retraite anticipée

**Concept général :** la rente doit être réduite, car elle est versée plus longtemps que si elle débute à l'âge « normal » de retraite de 65 ans

**Équivalence actuarielle :** la réduction appliquée fait en sorte que la rente versée a la même valeur que la rente à 65 ans

Exemple : rente de 25 000 \$ à 55 ans  
équivalent à une  
rente de 50 000 \$ à 65 ans



# Retraite anticipée ...suite

## Particularités du RRPePUL

- Dispositions favorisant la retraite anticipée (réduction de la rente moins grande)
- Subvention du Régime (augmente toutefois les cotisations)
- Dispositions qui diffèrent selon les années de participation
  - service avant le 1<sup>er</sup> janvier 2011
  - service après le 31 décembre 2010
- Pour le service avant 2011, la réduction dépend aussi du nombre d'années de service

Facteur 85 : somme de l'âge et des années de service

# Retraite anticipée ...suite

## Taux de réduction de la rente selon l'âge à la retraite

Âge	Service avant 2011			
	Moins de 10 ans de service	10 ans et plus de service		Service à compter de 2011
		Avec facteur 85	Sans facteur 85	
55	31,3 %	7,5 %	15 %	31,3 %
56	29,6 %	6 %	12 %	29,6 %
57	27,5 %	4,5 %	9 %	27,5 %
58	25,1 %	3 %	6 %	25,1 %
59	22,4 %	1,5 %	3 %	22,4 %
60	19,5 %	0 %	0 %	19,5 %
61	16,2 %	0 %	0 %	16,2 %
62	12,6 %	0 %	0 %	12,6 %
63	8,7 %	0 %	0 %	8,7 %
64	4,5 %	0 %	0 %	4,5 %
65	0 %	0 %	0 %	0 %

# Retraite anticipée ...suite

## Exemple

- Retraite à 58 ans / 22 années de participation
- Sans le facteur 85 ( $58 + 22 = 80$ )

	avant réduction	avec réduction
• Portion de la rente avant 2011 réduction de 6 %	28 800 \$	27 072 \$
• Portion de la rente depuis 2011 réduction de 25,1 %	6 400 \$	4 794 \$

Pour être à coût neutre (même valeur),

- La rente de retraite de 28 800 \$ devrait être de 18 700 \$
- La rente de retraite de 6 400 \$ devrait être de 4 160 \$

# Indexation de la rente

- Indexation automatique à chaque 1<sup>er</sup> janvier
- Taux relié à l'inflation
  - même méthode que RRQ
- Taux applicable
  - 12 % de l'inflation inférieure à 3 %
  - + 100 % de l'inflation supérieure à 3 %

**Exemples :** inflation de 2 %

→ indexation de 0,2 %, soit 12 % de 2 %

inflation de 4 %

→ indexation de 1,4 %, soit 12 % de 3 % + 1 %

# Indexation de la rente *...suite*

## Particularités du RRPePUL

- Indexation non conditionnelle à la situation financière du Régime
- Pas de plafond à l'inflation
- Même taux pour tous les participants
  - n'est pas relié aux périodes de service
- Des indexations ad hoc ont été accordées par le passé (financées avec des excédents d'actifs)

# Prestation au décès après la retraite

- **S'il y a un conjoint admissible**

- 60 % de la rente est payée au conjoint sa vie durant
- au décès du conjoint, la rente cesse d'être versée

- **S'il n'y a pas de conjoint admissible**

La rente est garantie à 60 % pour une période de 15 ans

- versement d'un montant forfaitaire aux ayants droit pour la fin de la période de 15 ans OU
- rente versée aux ayants droit à 60 % pour la fin de la période de 15 ans

# Prestation au décès après la retraite ...suite

## Critères d'admissibilité du conjoint

	Conjoint qualifié avant la retraite	Conjoint qualifié après la retraite
	Marié ou conjoint de fait 3 ans ou 1 an si adoption	Marié 3 ans ou conjoint de fait 5 ans
Versement	60 % de la rente totale	60 % de la rente pour le service avant 2007 <sup>1</sup>

<sup>1</sup> : Pour l'autre portion, la garantie de 15 ans s'applique

# Prestation au décès après la retraite *...suite*

## Formes facultatives de rente

- Possibilité de modifier les garanties au décès avant le début du versement de la rente
- Le choix est irrévocable à compter du versement de la rente
- Choix possibles :
  - la forme normale (rente réversible à 60 % au conjoint, à défaut de conjoint garantie 15 ans à 60 %)
  - rente garantie 10 ans à 100 %
  - rente garantie 15 ans à 100 %
- Ajustement du montant de la rente selon la valeur de la garantie
- On ne peut pas choisir une garantie moins généreuse que la garantie par défaut



# Prestation au décès après la retraite ...suite

## Particularités du RRPePUL

- La rente réversible au conjoint est la prestation par défaut
  - habituellement, la rente doit être ajustée pour tenir compte de l'âge du conjoint
- Le conjoint peut se qualifier après la prise de retraite (service avant 2007 seulement)
- Pour le service après 2006, le conjoint s'établit à la retraite et doit demeurer admissible jusqu'au décès
- Le participant ne peut pas décider d'avoir aucune garantie

## Prestation de départ avant la retraite ...suite

- Rente différée à 65 ans
  - Option d'anticipation à compter de 55 ans
  - Réduction comme à la retraite si 10 ans ou plus de service crédité
  - Sinon, réduction de 6 % par année d'anticipation avant 65 ans
  - Indexation partielle de la rente différée jusqu'à 55 ans
- Même prestation si décès avant la retraite

# Prestation de départ avant la retraite ...suite

## Particularités du RRPePUL

- Pourcentage de réduction peu élevé si au moins 10 ans de service crédité
- Subvention du Régime (augmente toutefois les cotisations)
- Indexation partielle de la rente avant sa mise en paiement

# Volet flexible

- Volet volontaire / Compte séparé pour chaque participant
- Cotisations du participant seulement (pas de contrepartie de l'Université Laval)
- Compte accumulé au taux de rendement net de la caisse (moyenne 36 mois)
- Cotisation annuelle limitée à 9 % du salaire reçu

moins

cotisation régulière versée au RRPePUL

- Déductible d'impôt
- Indépendant des droits de REER

## Volet flexible ...suite

### Conversion des cotisations accessoires

- Ajout d'une rente temporaire
  - jusqu'à l'âge de 60 ans
  - jusqu'à l'âge de 65 ans
- Majoration du taux d'indexation de la rente
- Majoration de la rente réversible au conjoint
- Majoration de la période de garantie au décès
- Diminution de la réduction pour la retraite anticipée

## Volet flexible *...suite*

### Particularités du RRPePUL

- Peu de régimes ont un volet flexible
- Intéressant si cotisation salariale inférieure à 9 %
- Permet de bénéficier des faibles coûts de gestion du RRPePUL
- Actuellement pas utilisable, car le taux de cotisation à 9 %

# Évolution des dispositions du Régime

- 1<sup>er</sup> juin 1989 :**
- Scission du régime de rentes de l'Université Laval
  - Création du RRPePUL

- Années 90 :**
- Amélioration du Régime
  - Causes :
    - rendements excédentaires
    - gels de salaire
    - réduction de marges dans certaines hypothèses

## Évolution des dispositions du Régime ...suite

	RRPePUL 1989	RRPePUL actuel
Rente de base	2 % - RRQ	2 %
Rente temporaire jusqu'à 65 ans	RRQ	s/o
Salaire de référence	3 meilleures années	3 meilleures années indexées
Réduction pour retraite anticipée	31,3 % à 55 ans (voir p. 10)	7,5 % à 55 ans (service avant 2011 seulement)
Indexation	IPC - 3 %	IPC - 3 % + 12 %* premier 3 %
Garantie au décès	60 % au conjoint	60 % au conjoint ou garantie 15 ans à 60 % de la rente

<sup>1</sup> : a été bonifié à 50 % pendant 5 ans et à 30 % pendant 6 ans



# Évolution des dispositions du Régime ...suite

- Comparaison de la valeur des droits au 1<sup>er</sup> juin 1989 au 1<sup>er</sup> janvier 2014

Retraite en 2014 à 58 ans et 30 ans de service	Régime 1989	Régime 2014	Différence
Salaire à la retraite	77 700 \$	77 700 \$	
Salaire RRPePUL	76 000 \$	83 000 \$	+9,2 %
Pourcentage de réduction			
Service pré 2011 (27 ans)	25,1 %	4,5 %	
Service post 2010 (3 ans)	25,1 %	25,1 %	
Rente viagère	26 290 \$	46 533 \$	+77 %
Rente temporaire jusqu'à 65 ans	7 865 \$	s/o	-100 %
Indexation de la rente	IPC - 3 %	IPC - 3 % + 12 % de 3 %	
Garantie au décès	Réversion au conjoint à 60 %	Réversion au conjoint à 60 % ou garantie 15 ans à 60 %	
Valeur des droits à la date de retraite	489 000 \$	820 000 \$	+68 %

# Évolution des cotisations au Régime

	Cotisation salariale	Cotisation patronale
1990	5,5 % / 7,0 % <sup>1</sup>	6,9 % / 8,4 %
...		
1996	6,913 % / 8,413 %	6,713 % / 6,713 %
...		
2000	0 %	0 %
...		
2004	8,2 %	11,8 %
...		
2013	9,0 %	7,3 %

<sup>1</sup>: Le second taux de cotisation s'applique sur la portion du salaire supérieure au maximum des gains admissibles (RRQ)



## 2. Le financement du RRPePUL

# Types de régimes

À cotisations déterminées	À prestations déterminées
<ul style="list-style-type: none"><li>• Cotisations connues à l'avance</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Prestations connues à l'avance</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Prestations variables → Vos REERs</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Financement variable → Le RRPePUL</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Risques assumés par les participants</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Risques assumés par les participants et l'Employeur</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Valeur des droits = valeur du compte</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Différence entre l'actif et le passif → excédent ou déficit</li></ul>

# Caractéristiques d'un régime de retraite à prestations déterminées

- Le financement s'établit à partir d'une évaluation actuarielle
- Le financement repose sur la valeur des prestations prévues
- L'objectif est de les provisionner avant leur paiement
  - pas de transfert intergénérationnel
- Importance des hypothèses (long terme)
- L'équilibre n'est jamais atteint...
  - ajustement des cotisations

# Caractéristiques d'un régime de retraite à prestations déterminées ...suite

- Principales hypothèses utilisées dans une évaluation actuarielle
  - rendement futur de la caisse de retraite
  - augmentations salariales
  - âge de retraite
  - indexation de la rente
  - espérance de vie

Impact sur...  
actifs et retraités  
actifs  
actifs  
retraités  
actifs et retraités

# Caractéristiques d'un régime de retraite à prestations déterminées ...suite

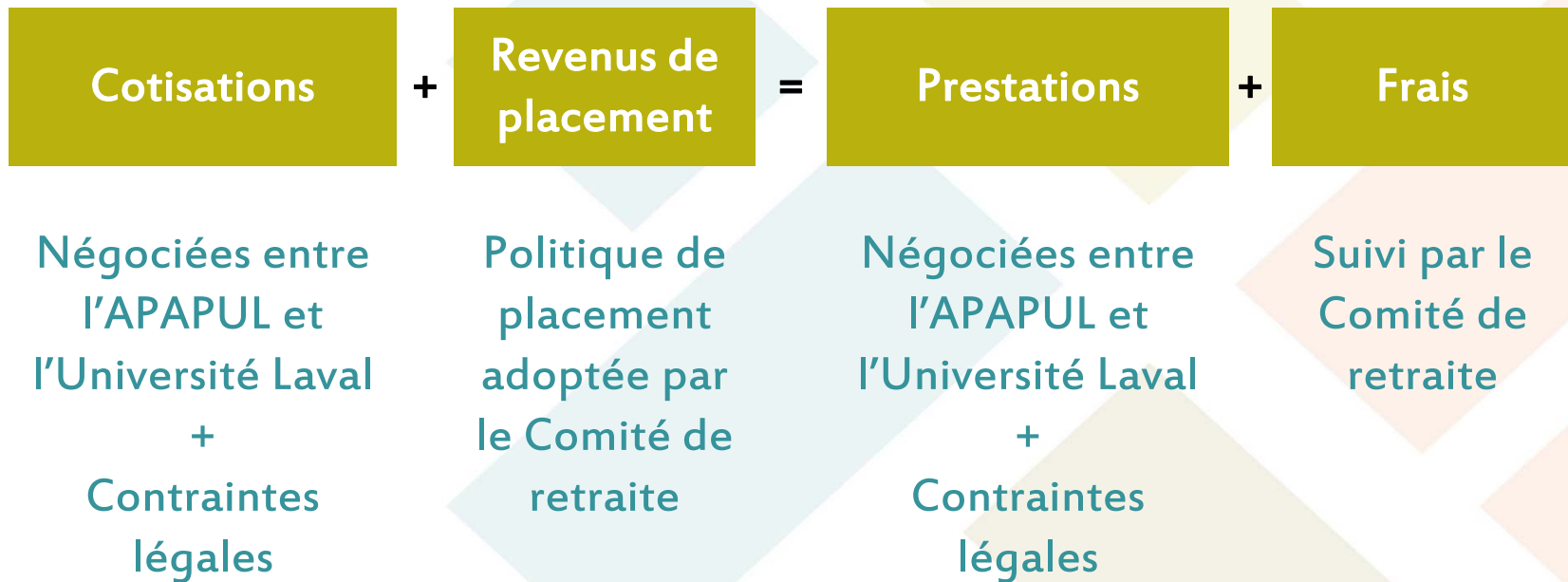
- Illustration de l'impact des hypothèses<sup>1</sup>

Augmentation du rendement futur de 1 % → Baisse du passif de 12 %

Majoration de l'espérance de vie de 2 ans → Augmentation du passif de 2,5 %

<sup>1</sup> : L'impact réel sur le RRPePUL pourrait être différent

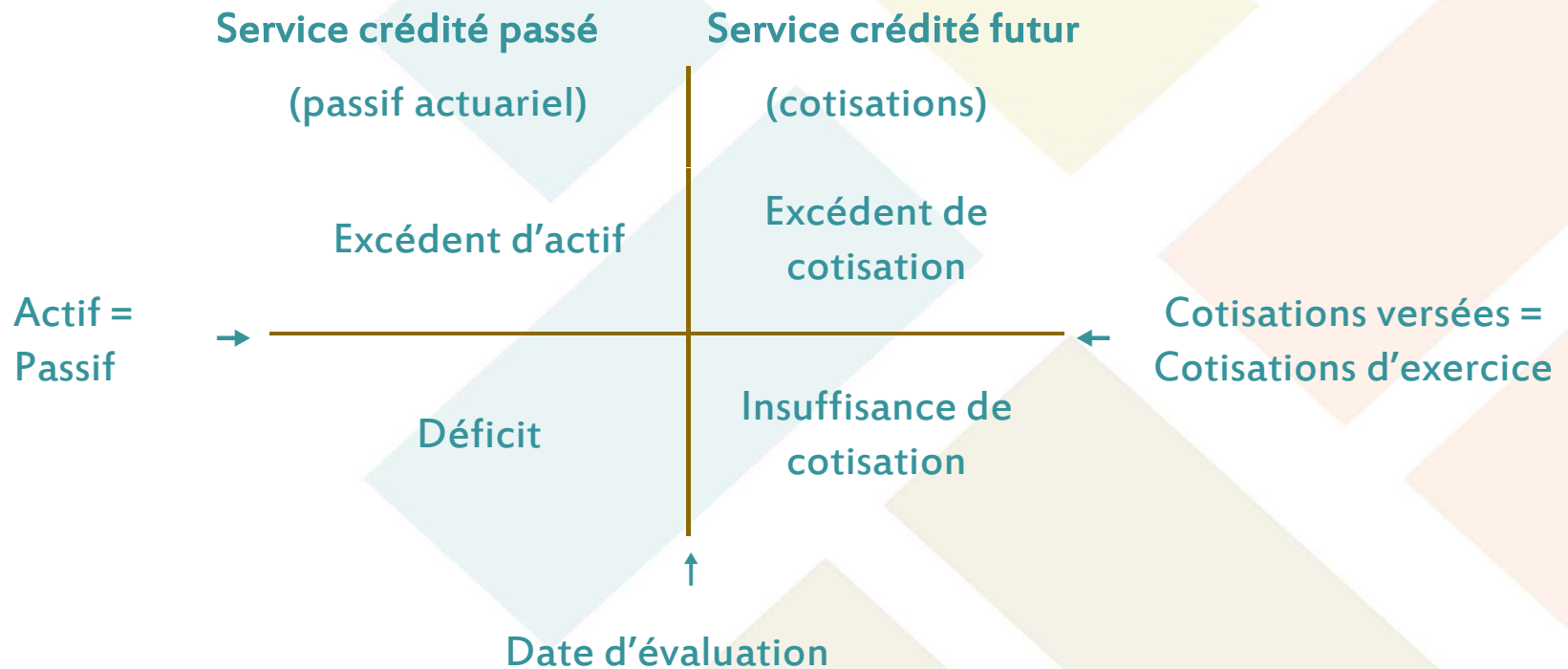
# Fonctionnement d'un régime à prestations déterminées





# Principes de financement d'un régime de retraite

## Évaluation actuarielle



# Principes de financement d'un régime de retraite *...suite*

- Cotisation d'exercice :**
- Pour financer une année de service futur (des participants actifs seulement)
  - Actuellement 16,3 %
  - Partage théorique salarial : 7,95 %  
patronal : 8,35 %
  - Pourrait augmenter à plus de 18 % avec l'évaluation actuarielle du 31-12-2013
- Cotisation d'équilibre :**
- Pour rembourser un déficit (relatif à tous les participants)
- Règle générale :**
- Amortissement d'un déficit sur 15 ans

# Principes de financement d'un régime de retraite ...suite

## Modalités d'allègement (suite à la crise financière de 2008)

- décision de l'employeur
- l'employeur peut ne verser que 20 % de la cotisation d'équilibre (2010-2013)
- l'employeur peut ne verser que 50 % de la cotisation d'équilibre (2014-2015)
- dans le cas du RRPePUL, cela affecte aussi la cotisation salariale, car le financement est partagé

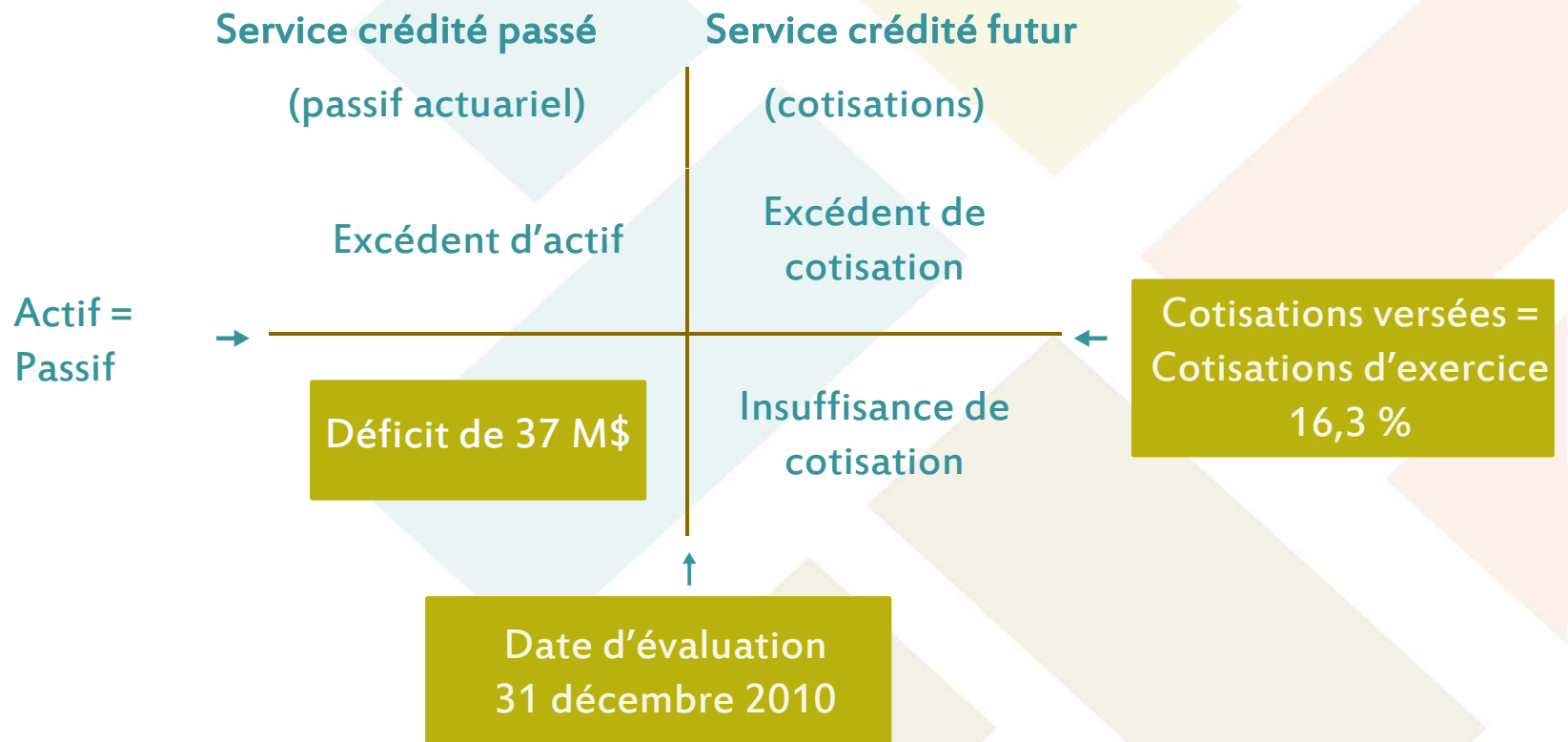
# Principes de financement d'un régime de retraite ...suite

## Évaluation actuarielle du RRPePUL

- Dernière évaluation : 31 décembre 2010
  - Actif : 432 M\$
  - Passif actuariel : 469 M\$
  - Excédent : (37 M\$)
  - Coût du service futur : 16,3 % du salaire
    - Cotisation salariale : 9 %
    - Cotisation patronale : 7,3 %
  - Coût du service passé  
3,8 M\$ ou 5,4 % des salaires
  - Coût global 21,7 %
- Service crédité passé
- Service crédité futur

# Principes de financement d'un régime de retraite ...suite

## Évaluation actuarielle au 31 décembre 2010



# Principes de financement d'un régime de retraite ...suite

- Mode de remboursement du déficit de 37 M\$
- Montant à verser : 3,8 M\$ (soit 5,4 % des salaires en 2011)
- Modalités de partage entre les participants actifs et l'Université
  - augmentation salariale défalquée
  - augmentation salariale non cotisable immédiatement
- L'Université a utilisé les modalités d'allègement (versement de 20 % du 3,8 M\$ : 0,8 M\$ de 2011 à 2013)

# Principes de financement d'un régime de retraite ...suite

## Évaluation actuarielle du RRPePUL

- Ratio de solvabilité?

*Exprime la situation financière du régime en supposant sa terminaison à la date d'évaluation*

Après modalités d'allègement les déficits de solvabilité n'ont pas à être capitalisés

Si terminaison du RRPePUL, l'Université est responsable du déficit

- Ratio de solvabilité au 31 décembre 2010 : 81,3 %
- Déficit de solvabilité : 99 M\$

# Principes de financement d'un régime de retraite *...suite*

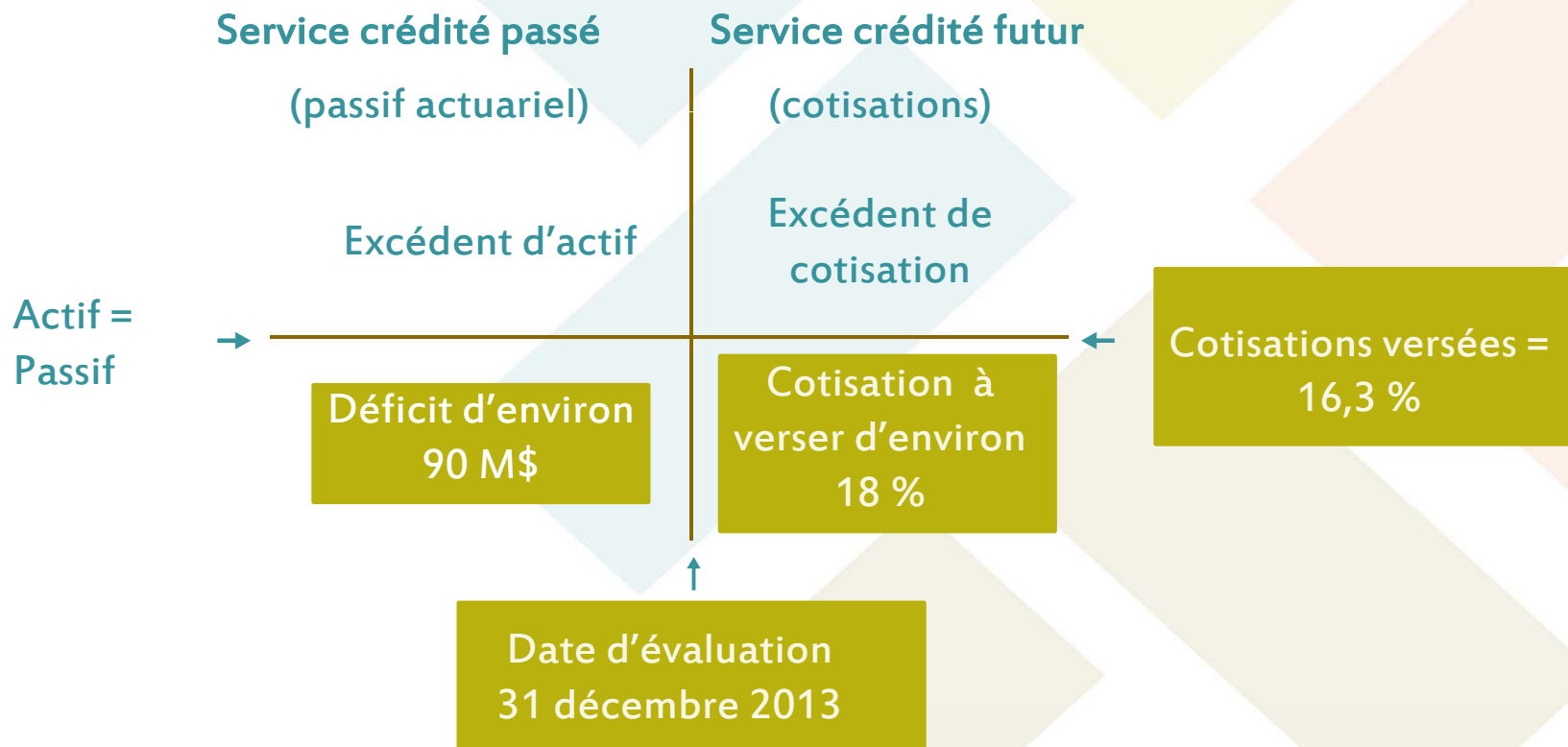
## Particularités du RRPePUL

- Cotisation patronale = cotisation salariale + 0,4 %
- Règle 50/50 + 0,4 % pour les frais d'administration
- Clause banquier si « règle 50/50 » non respectée
- Déséquilibre depuis 2004
- Lettres d'entente faisant en sorte que des portions de la rémunération ne sont pas cotisées au RRPePUL (ou même versées)
  - augmentation salariale : non versée (2,25 % APAPUL)  
non cotisée (0,75 % APAPUL)
  - temps supplémentaire
  - prime de reconnaissance



# Principes de financement d'un régime de retraite ...suite

## Estimation de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013



# Profil démographique et maturité

	1 <sup>er</sup> juin 1989	31 décembre 2013
Participants actifs	745	1 120
Âge moyen	43,5 ans	43,9 ans
Retraités et conjoints survivants	104	702
Âge moyen	69,7 ans	70,2 ans
Départs avant la retraite (rentes différées)	48	197
Ratio $\frac{\text{actifs}}{\text{inactifs}}$	4,9	1,2

# Profil démographique et maturité ...suite

	1 <sup>er</sup> juin 1989	31 décembre 2013 (estimations)
Flux financier annuel (cotisations - prestations)	+3,5 M\$	-12 M\$
Ratio passif du Régime <u>masse salariale</u>	2,4	7,0
Actif de la caisse de retraite	90 M\$	495 M\$

# Profil démographique et maturité ...suite

- Un régime plus mature implique :
  - plus grande sensibilité aux écarts par rapport aux hypothèses
  - un déficit de 1 % représente 7 % de la masse salariale
  - une gestion plus prudente de la caisse de retraite
  - une partie des revenus de placement sert à payer les rentes



# 3. Les enjeux des régimes de retraite

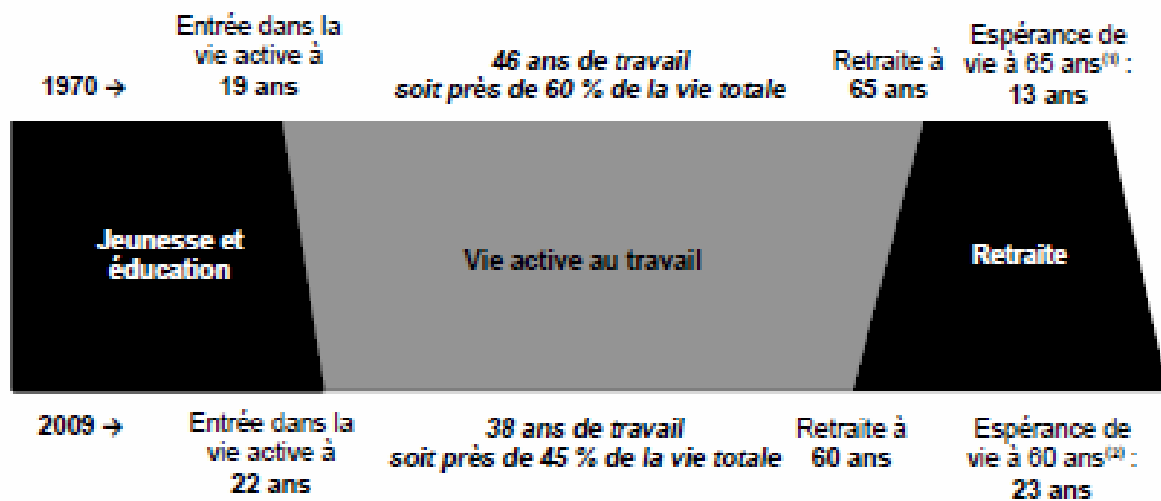
# Mise en contexte

- Les régimes de retraite sur la sellette
  - Rapport D'Amours (dépôt en avril 2013)
    - 21 recommandations
- Les enjeux des régimes de retraite
  - crises financières
  - niveau des taux d'intérêt
  - augmentation de l'espérance de vie
  - maturité des régimes

# Pourquoi les régimes de retraite sont-ils en difficulté?

## 1. Démographie

Évolution de la durée de la vie active au travail d'un individu entre 1970 et 2009



(1) L'espérance de vie pour les hommes a été utilisée afin de mieux refléter la composition du marché du travail. Pour une femme, l'espérance de vie à 65 ans en 1970 s'élevait plutôt à 17 ans.

(2) L'espérance de vie des hommes a été utilisée aux fins de comparaison avec l'année 1970. Pour une femme, l'espérance de vie à 60 ans en 2009 s'élevait à près de 26 ans.

Sources : Ministère des Finances et de l'Économie du Québec, Institut de la statistique du Québec, Régie des rentes du Québec et Statistique Canada.

# Pourquoi les régimes de retraite sont-ils en difficulté? ...suite

## 2. Solvabilité

- focus sur la terminaison du régime au lieu de son maintien
  - court terme au lieu de long terme
  - absence de marges dans le financement
  - valeur des prestations de départ
  - valeur marchande de l'actif
- 
- situation beaucoup plus volatile
  - a causé la terminaison réelle de plusieurs régimes
  - depuis 2007, le financement des régimes universitaires n'est plus sujet à la solvabilité



# Pourquoi les régimes de retraite sont-ils en difficulté? ...suite

## 3. Tous les facteurs qui interfèrent sur l'équation

$$\text{Cotisations} + \text{Revenus de placement} = \text{Prestations} + \text{Frais}$$

- congés de cotisation
- rendements décevants
- allègement du financement
- baisse des taux d'intérêt
- baisse des taux d'intérêt
- amélioration des prestations
- amélioration de l'espérance de vie

# Les suites au Rapport D'Amours

- Consultations particulières et auditions publiques
- Plan d'action du gouvernement
  - rendre obligatoire le partage 50/50 dans le secteur public
  - équité intergénérationnelle
  - vérité des coûts
  - protection des retraités

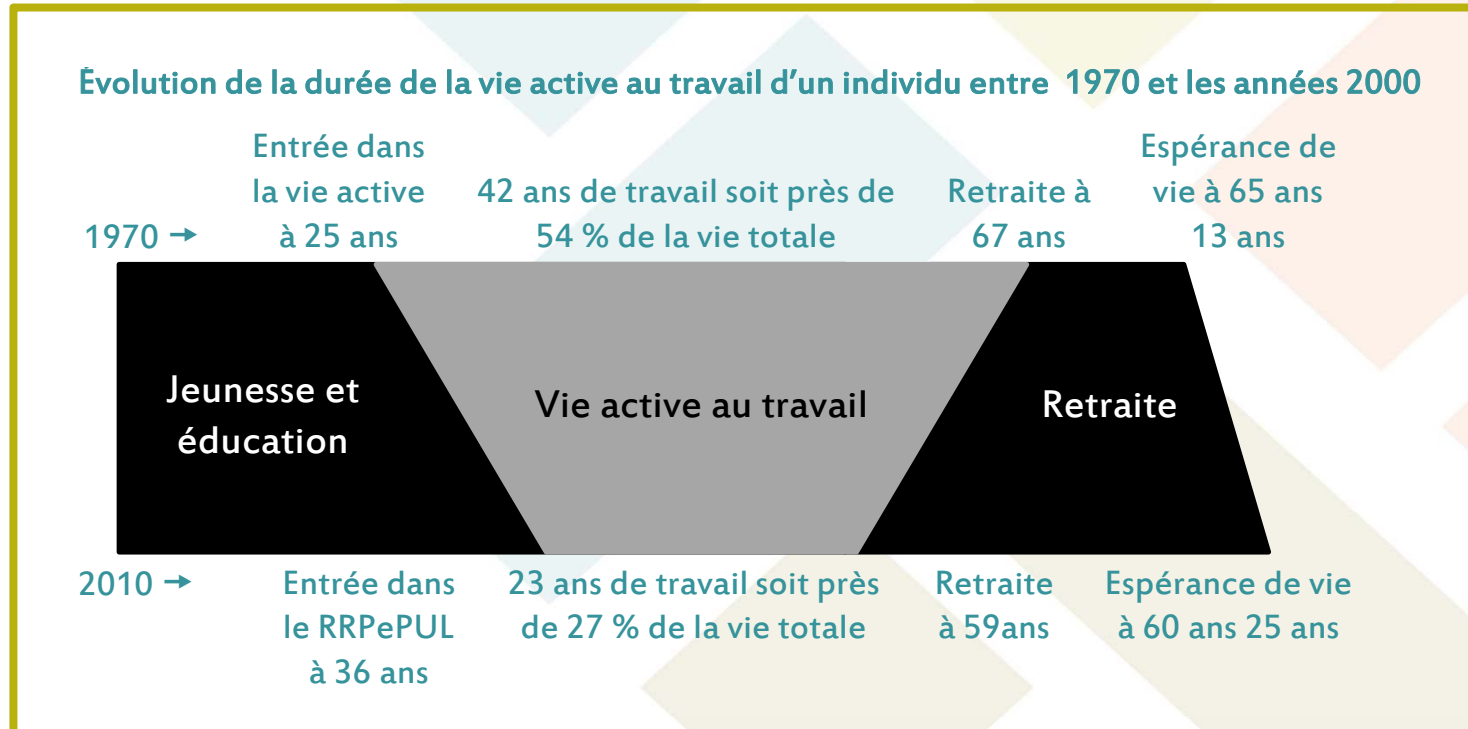
# Les suites au Rapport D'Amours ...suite

- Travaux de 3 forums de travail
  - du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 30 avril 2014
  - un forum pour le milieu universitaire
- Deux projets de loi prévus en 2014
  1. Printemps 2014
    - encadrement du processus de négociation entre les parties pour modifier les régimes
  2. Automne 2014
    - méthodes de financement des régimes
- 20 février 2014
  - projet de Loi pour le secteur municipal

## 4. Les enjeux du RRPePUL

# Les enjeux du RRPePUL

## 1. Démographie : phénomène amplifié par rapport au Rapport D'Amours



# Les enjeux du RRPePUL ...suite

## 2. Solvabilité

- le RRPePUL est en déficit de solvabilité depuis le 1<sup>er</sup> mars 2004
- faible déficit (< 3 %) de 2004 à 2010
- au 31 décembre 2010 : 81,3 %
  - effet de la crise financière
  - effet de la baisse des taux d'intérêt
- depuis 2007, le financement n'est plus influencé par la solvabilité

# Les enjeux du RRPePUL ...suite

## 3. Tous les facteurs qui interfèrent sur l'équation

$$\text{Cotisations} + \text{Revenus de placement} = \text{Prestations} + \text{Frais}$$

RRPePUL

- congés de cotisation
- rendements décevants
- allègement du financement
- baisse des taux d'intérêt

✓  
✓  
✓  
✓

- baisse des taux d'intérêt
- amélioration des prestations
- amélioration de l'espérance de vie

RRPePUL

✓  
✓  
✓

# Les enjeux du RRPePUL ...suite

## 4. La comparaison est difficile!!!

→ Attention aux informations dans les médias!

### Régimes du secteur universitaire

- Les régimes UL sont les plus matures (et les plus vieux)
- Certaines universités ont des régimes à cotisations déterminées ou partiellement à prestations déterminées
- Même les rendements sont difficilement comparables, car les politiques de placements sont différentes



# Les enjeux du RRPePUL ...suite

## 5. Pourquoi faut-il analyser le Régime?

- Selon des projections sur 10 ans, probabilité de 66 % que le Régime soit en déficit au 31 décembre 2022
- Il n'y a plus de marges dans le financement
- Le degré de maturité pourrait créer des transferts intergénérationnels

# Les enjeux du RRPePUL ...suite

## 6. Estimation du coût du Régime à compter de 2015

Coût du service futur	18,6 % <sup>1</sup>	des salaires
Coût du service passé	13,0 % <sup>1</sup>	des salaires
	<hr/>	
	31,6 %	
Partage théorique 50/50	15,6 %	cotisation salariale
	16,0 %	cotisation patronale

<sup>1</sup> : dernières projections de l'actuaire du Régime



# 5. Période de questions



*Merçi de votre attention!*